

**ST-ST - N°114-2026/FF**

**Nouméa le 17 avril 2026**

**Le Secrétaire Général  
De la Fédé**

**A**

**Madame Marie-Line SAKILIA  
Membre du Congrès**

***Objet : Votre intervention relative au vote du projet de délibération portant dispositif exceptionnel en faveur de certains personnels paramédicaux et du cadre de la santé en Nouvelle-Calédonie***

Madame,

Je me permets de vous adresser ce courrier au nom d'une partie des agents paramédicaux que nous représentons, à la suite de votre intervention lors des débats relatifs au vote du projet de délibération mentionné en objet.

Sans préjuger des raisons ayant motivé votre abstention, vos propos ont suscité une incompréhension profonde, mais surtout une vive irritation parmi les professionnels présents dans l'hémicycle ce jour-là, majoritairement issus du personnel paramédical.

Nous déplorons et dénonçons fermement certaines de vos affirmations. En suggérant que l'insécurité vécue par ces agents pourrait résulter de leur propre comportement ou de leur attitude lors de leur arrivée en tribu ou en province, vous mettez directement en cause leur professionnalisme. Une telle mise en accusation est non seulement infondée, mais profondément injuste au regard de leur engagement constant, bien avant la crise COVID, durant les événements de 2024, et encore aujourd'hui.

Vous persistez dans cette remise en cause en affirmant que, faute de prise en compte des spécificités culturelles, ces professionnels continueraient de prescrire des traitements inadaptés aux pathologies des patients. De tels propos sont inacceptables. Ils jettent un discrédit injustifié sur des compétences éprouvées et sur un sens des responsabilités qui, chaque jour, se traduit par des actes concrets au service de la population.

Nous ne pouvons que réprover avec force ces déclarations, qui traduisent un manque de respect manifeste envers des agents déjà éprouvés par des conditions de travail particulièrement difficiles. Ces femmes et ces hommes n'ont de cesse de soigner, d'accompagner et de soutenir nos concitoyens, souvent au prix d'un engagement personnel considérable.



**ST-ST - N°114-2026/FF**

**Nouméa le 17 avril 2026**

En conséquence, nous vous informons que ce courrier sera rendu public. Nous réaffirmons par ailleurs notre soutien plein et entier au personnel paramédical, tant face aux difficultés qu'il traverse que face aux attaques et critiques injustifiées dont il fait l'objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Secrétaire Général  
De la FÉDÉ**



**Steeves TERITEHAU**

**Copie :**

- ***Monsieur le Haut-Commissaire de la République en NC***
- ***Présidente du Congrès***
- ***Président et membre du gouvernement de la NC***
- ***L'ensemble des membres du Congrès***
- ***Direction du CHT, CHS, CHN et dispensaire du territoire***
- ***Toute presse***

